

TREBES ENTRAIDE  
2, rue de Strasbourg  
11800 Trèbes

**Commission : « SOUTIEN SCOLAIRE »  
Année 2014**

**Compte-rendu d'activité pour l'assemblée générale du  
13 février 2015**

Durant l'année 2014 nous avons accueilli 16 à 18 enfants et adolescents du CP à la 3<sup>ème</sup>.

Pour accompagner ces enfants dans leur travail scolaire 12 bénévoles se sont mobilisés, aidés par notre salarié.

**Les enfants :**

Notre action s'adresse à des enfants de 6 à 15 ans qui ne trouvent pas toujours dans leur environnement l'appui et les ressources nécessaires à leur réussite scolaire. Ils sont souvent en difficulté dans les apprentissages.

Sauf exception ils habitent Trèbes.

Dans tous les cas nous les accueillons à leur demande et à la demande des parents, il arrive cependant que les établissements scolaires, les services sociaux ou les organismes de protection de l'enfance soient à l'origine de cette démarche.

Beaucoup d'entre eux vivent dans des familles bénéficiaires de l'aide alimentaire mais ce n'est pas une condition nécessaire.

Chaque inscription est étudiée de façon collégiale. Nous acceptons les demandes émanant de parents aux revenus modestes, demandeurs d'emploi, ne maîtrisant pas suffisamment le français ou les apprentissages de base pour aider eux-mêmes leur enfant.

**Les bénévoles :**

Nous sommes 12 bénévoles à intervenir régulièrement. Ce nombre constant masque un mouvement, de nouvelles adhésions ayant compensé les départs.

Certaines bénévoles sont présentes depuis des années : Arlette Bédes, Francine Clausel, Anne Ruffel, Danielle Diran, Myriam Juncas, Marie-Ange Pradillo, Eva Argenton et moi-même.

En 2014 nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux bénévoles qui ont étoffé l'équipe déjà existante : Agnès De Prado, Françoise Lapouge, Manon Caparros et Marc Minjat.

D'autres ont été contraintes de nous quitter pour des raisons professionnelles ou de déménagement : Maryse Maniak, Pauline Ullmann, Nathalie Benier, Rose-Marie Bauguil.

Les bénévoles sont pour moitié des enseignants à la retraite et pour l'autre moitié ils ont exercé ou souhaitent exercer (pour les plus jeunes) une profession paramédicale ou médico-sociale : infirmier, travailleur social, animateur, éducateur.

### **Le dispositif de l'aide aux devoirs:**

Il fonctionne 3 fois par semaine, lundi, mardi et jeudi de 16h45 à 18h15.

Chaque enfant est pris en charge 1 fois par semaine, individuellement ou avec un pair du même âge et de la même classe.

Il s'agit d'un suivi personnalisé basé sur une relation de confiance.

La moitié environ fréquente l'école primaire, l'autre moitié le collège.

Certains enfants sont aidés tout au long de leur scolarité primaire et secondaire, d'autres font appel à nous à partir de la 6ème.

Le planning est établi en début d'année scolaire en fonction des souhaits émis par les familles et des compétences de chaque bénévole.

Le salarié est associé à notre activité, il fait le lien avec les familles, participe aux inscriptions et à l'organisation, assure le remplacement d'un bénévole ponctuellement absent.

Le caractère laïque et non discriminatoire de notre action est plus que jamais d'actualité ainsi que la gratuité.

### **Les difficultés :**

Certaines familles ont des difficultés à assurer un accompagnement hebdomadaire régulier, à respecter les horaires, à nous prévenir en cas d'absence. Nous leur expliquons l'intérêt de respecter des règles communes de fonctionnement et nous insistons sur l'importance d'une fréquentation régulière. Cette démarche porte généralement ses fruits.

Nous avons pris en charge 3 enfants non francophones qui ne maîtrisaient ni la langue orale, ni la lecture, ni l'écriture et notre tâche en a été compliquée. Les enseignants étant eux-mêmes démunis ces enfants n'avaient pas de travail personnel. Nous avons axé les séances sur l'apprentissage du français à partir de

manipulation d'objets, d'observation de bandes dessinées, d'échanges verbaux mais aussi en utilisant des logiciels informatiques adaptés à l'apprentissage du français langue étrangère. Ces enfants ont fait preuve d'une belle assiduité et ont progressé de façon notable ce qui est notre meilleure récompense.

**Les sorties à caractère culturel ou sportif :**

Il y en a eu 3 organisées avec la commission « Vacances Familles » et c'est Anne Ruffel qui va vous en parler.

En conclusion nous pouvons dire que l'attention particulière portée à l'enfant à travers la démarche d'apprentissage contribue à restaurer l'estime de soi et à améliorer les résultats scolaires. Les notes progressent avec le sentiment de réussite.

Dany Palacios responsable de la Commission